

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2006
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Province de Québec,

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,

Comté Roberval-Lac-Saint-Jean

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 11^e jour d'avril 2006, à 19 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Jenny Boutin, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M^{me} Guylaine Frigon, secrétaire d'assemblée.

M^{mes} Michèle Claveau, Pierrette Fortin, MM. Michel Lavoie et Mario Lavoie, secrétaire général, sont absents.

M^{mes} Chantale Arnold, Jeanine Caouette, Carole Dufour et M. Gaétan Dufour sont absents pour le début de la rencontre.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M^{me} Lina Lapointe.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 45.

A D O P T É

3. **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

CC-3586-04-06

CC-3587-04-06

QUE M^{me} Guylaine Frigon agisse à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

A D O P T É

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3588-04-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant et en laissant le varia ouvert:

- Gymnase Notre-Dame-des-Anges

A D O P T É

5. **Approbation des procès-verbaux des 14 et 28 mars 2006**

CC-3589-04-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE les procès-verbaux des 14 et 28 mars 2006 soient adoptés tels que présentés.

A D O P T É

Une correction dans le procès-verbal du 28 mars 2006 sera apportée à la proposition de félicitations "Colloque régional des parents" en changeant le nom de M^{me} Nathalie Hébert pour M^{me} Carole Dufour.

M^{me} Carole Dufour arrive et prend place à la table des commissaires.

6. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Terrain de pétanques

Suite aux discussions avec M. Jeannot Gagnon de la Ville de Roberval, M. Serge Bergeron mentionne que les représentants de la ville désirent une rencontre pour discuter du dossier du terrain de pétanques. M^{me} Carole Dufour indique qu'il faut prendre le temps de les rencontrer afin de connaître leur point de vue.

M. Bergeron précise que si le rapport de la CSST concernant les échantillons de champignons relevés sur les lieux s'avère positif (toxique), on procédera rapidement à l'expulsion des locaux. D'ici la réception du rapport, une rencontre aura lieu avec les représentants de la ville avec M. Rémi Rousseau et les commissaires du secteur Roberval.

Programme "Aide aux devoirs"

La liste des projets retenus en 2005-2006 est déposée et ce, suite à une question de M^{me} Annie Côté.

M. Claude Villeneuve répond aux questions posées par M^{me} Côté sur la qualification des parents.

M^{me} Nathalie Hébert questionne la façon dont sont accordés les montants. M. Serge Bergeron fournira l'information à la prochaine rencontre.

Gymnase Henri-Bourassa

Suite à la consultation effectuée auprès de la Commission de la toponymie concernant la demande de la Municipalité d'Albanel de nommer le gymnase Henri-Bourassa "Gymnase Justin St-Pierre", M. Serge Bergeron fait la lecture de l'article suivant:

Un lieu ne doit pas se voir attribuer un nom commémoratif d'après celui d'une personne vivante. Seuls les noms de personne décédée depuis plus d'un an et ayant une importance historique certaine ou un lien étroit avec le lieu à désigner peuvent faire l'objet de tels choix.

Après discussion, on convient que le Service du secrétariat général expédie une lettre à la Municipalité d'Albanel leur indiquant que la commission scolaire ne donnera pas suite à leur demande.

7. Correspondance

MELS – Direction régionale	Invitation à la cérémonie régionale de remise des prix du concours «Chapeau les filles», le 7 avril à Alma.
MELS – MCC	Allocation de 23 460 \$ dédiée à la réalisation des projets élaborés dans le cadre du programme «La culture à l'école» 2005-2006.
MELS – Direction régionale M. François Paquette	Document intitulé : «Enquête longitudinale auprès des élèves Saguenéens et Jeannois – Cheminements d'adolescents entre 14 et 16 ans, Faits saillants 2002-2004.»
MELS – ministre Jean-Marc Fournier	Le ministre souhaite rencontrer les commissions scolaires, cégeps et universités pour discuter de la manière de mettre en œuvre les orientations que le gouvernement voudra retenir, en matière d'éducation, pour contribuer à une plus grande autonomie régionale et municipale.
MELS – DGFE	Résultats de l'analyse du rapport financier de notre commission scolaire pour l'année 2004-2005.
MELS – sous-ministre Pierre Bergevin	Nous informe de la réédition du document intitulé : «Modalités d'organisation et de gestion des services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire».
MELS – Ministre Jean-Marc Fournier	Confirme une somme de 1 121 795 \$ pour permettre la réalisation des projets d'amélioration de l'école Notre-Dame-de-Lourdes et de la Polyvalente de Normandin (toitures).

MELS – Sous-ministre Pierre Bergevin	Nous informe que les documents découlant de la 1 ^{re} phase d'expérimentation du programme d'Anglais, langue seconde au 1 ^{er} cycle du primaire dès septembre 2006, sont disponibles pour consultation sur le site du ministère.
MELS – Ministre Jean-Marc Fournier	Rappelle certaines décisions prises par le gouvernement en vue d'améliorer la formation des jeunes au primaire, en lien avec le nouveau régime pédagogique.
MELS – Sanction des études	Document de consultation sur le projet d'horaire des sessions d'examen de juin 2007, août 2007 et janvier 2008.
Centre de recherche sur le développement territorial UQAC-UQAR-UQAT-UQO	Demande que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets soit partenaire du «Portail de veille informationnelle» qui consiste à faire connaître la disponibilité des informations produites par notre commission scolaire.
Expo-sciences Bell	Invitation à l'ouverture et à la clôture de l'Expo-sciences.
MRC Domaine-du-Roy	Copie de la résolution no 2006-045 concernant le réseau de câblodistribution de Cogeco.
Mérite scientifique régional	Informations sur le 23 ^e Mérite scientifique régional qui aura lieu le 27 avril au Holiday Inn Saguenay.
Agence de la Santé et des Services sociaux du Saguenay—Lac-St-Jean	Offre d'aide financière qui permettrait d'installer des panneaux de signalisation sur les terrains de nos écoles primaires et secondaires en lien avec la Loi anti-tabac.
Laurie Marceau	Demande d'aide financière pour sa participation au Championnat Nord-Américain et au Championnat canadien de patinage de vitesse.
Concours québécois en entrepreneuriat	Demande de commandite pour la 8 ^e édition du concours.
M. Armand Tremblay	Demande de collaboration pour rendre hommage à Justin St-Pierre d'Albanel, suite à son entrée dans la Ligue nationale de hockey à titre d'arbitre en chef.
Municipalité de Lac-Bouchette	Copie de la résolution no 06-075 concernant la dénonciation de la Municipalité eu égard à la qualité des services de câblodistribution par Cogeco câble.
Conseil régional de l'environnement	Lettre annonçant l'annulation du Gala Méritas régional 2006.
Ville de Roberval	Demande un délai supplémentaire afin de trouver une solution permanente au dossier Rapport CSST vs Centre L'Envol.

RÉCIT – Service national à l'éducation préscolaire	Offre de soutien au personnel enseignant pour l'exploitation des TIC au préscolaire.
UQAC	Invitation à la remise des bourses d'excellence de 2 médailles du Gouverneur général du Canada et du Lieutenant-gouverneur du Québec, le 12 avril.
Fonds d'études Maman Dion	Sollicite l'appui des commissions scolaires pour la diffusion de leur programme d'aide aux enfants de milieux défavorisés permettant de recevoir les fournitures scolaires et l'habillement pour la rentrée.
Service de sécurité incendie de Roberval	Copie d'un rapport d'inspection de prévention incendie à l'école de Sainte-Hedwidge et correctifs à apporter.
M. Jean Charest, premier ministre du Québec	Annonce que les résultats des travaux menés par sept groupes suite au Forum des générations qui se tenait en 2004 sont accessibles sur le site Internet du gouvernement du Québec à l'adresse : www.briller.gouv.qc.ca
Ville de Roberval et Fêtes du 150 ^e de Roberval	Invitation à une rencontre sociale au Château Roberval, le 30 mars.
Association des directions d'établissement du Saguenay—Lac-St-Jean	Sollicite collaboration pour permettre la participation de leurs membres à l'assemblée générale de l'ADSLE, le 4 mai 2006.
Léger Marketing	Proposition d'une étude en souscription pour connaître la satisfaction de la population à l'égard de notre commission scolaire.
Johanne Ménard et René Tremblay, Cité étudiante	Invitation à participer à la 1 ^{re} édition de l'activité «Info-Ados», le 5 avril.
Société de gestion environnementale	Carte pour l'activité bénéfique annuelle de la SGE, le 29 avril, à la Polyvalente Jean-Dolbeau.
C.s. de l'Énergie	Rapport annuel 2004-2005.
Office québécois de la langue française	L'Office demande que notre commission scolaire élabore un programme de francisation dans les trois prochains mois.
M ^{me} Ginette Sirois, directrice générale du Cégep de Chicoutimi	Invitation à participer à l'activité «La Marche Bell pour Jeunesse j'écoute», le 7 mai, au Vieux Port de Chicoutimi.
Fondation de la faune du Québec	Invitation à un cocktail d'înatore bénéfique au profit de la Fondation de la faune du Québec, le 26 avril, à l'Université Laval.

Centre de recherche sur le développement territorial UQAC-UQAR-UQAT-UQO	Invitation à participer à un Forum régional sur les scénarios d'avenir de la région, le 20 avril, à St-Félicien.
Université Laval – Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire	Informations sur l'existence d'un nouveau site Internet qui propose plusieurs thèmes liés à la réussite scolaire.
Club Passe-Partout de Roberval	Invitation à un brunch en l'honneur des propriétaires qui accordent un droit de passage à la circulation de motoneiges, le 9 avril, au Château Roberval.
Conférence régionale des élus	Copie de l'entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay—Lac-St-Jean, dûment signée.
FCSQ	Appel de candidatures pour remplacer un membre démissionnaire du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement.
FCSQ	Matériel promotionnel de la Semaine québécoise des familles 2006.
Pothier, Delisle, société d'avocats	Décision de la Commission des relations de travail concernant Audrey Bérard
Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'éducation	Sentence arbitrale - Grief # 2002-0000269-5330 de la FISA

Questions sur la correspondance

Enquête longitudinale auprès des élèves Saguenéens et Jeannois - Cheminements d'adolescents entre 14 et 16 ans

M^{me} Carole Dufour demande si le sondage a un lien avec l'abandon scolaire. M. Serge Bergeron indique que ce sondage traite de différents sujets dont l'abandon scolaire.

Programme "La culture à l'école"

Suite à une demande de Mme Carole Dufour, le rapport concernant l'allocation de 23 460 \$ sera déposé à la prochaine rencontre.

Rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

M. Serge Bergeron indique qu'on attend de nouvelles consignes du ministre concernant une rencontre sur les orientations du gouvernement en matière d'éducation pour une plus grande autonomie régionale et municipale.

Cocktail-bénéfice au profit de la Fondation de la faune du Québec

M^{me} Nathalie Hébert demande si l'invitation au cocktail-bénéfice au profit de la Fondation de la faune du Québec a été soumise à la Cité étudiante.

M. Serge Bergeron indique que l'invitation n'a pas été retenue, celle-ci étant au coût de 300 \$.

Étude de satisfaction de la population à l'égard de la commission scolaire

M. Serge Bergeron indique que la proposition de Léger Marketing n'a pas été retenue.

Résultats du MELS de l'analyse du rapport financier 2004-2005

Suite à une question de M. Claude Larouche, M. Jacques Martel commente le dossier. M. Rémi Rousseau mentionne que la commission scolaire est souvent questionnée sur ses surplus.

Forum régional sur les scénarios d'avenir de la région

M. Serge Bergeron mentionne que la commission scolaire ne participera pas à ce forum.

Décisions du MELS pour l'amélioration de la formation des jeunes au primaire en lien avec le nouveau régime pédagogique

Suite à une question de M^{me} Carole Dufour, M. Serge Bergeron indique que l'ajout de 90 minutes fait partie de ce dossier.

Fonds d'études Maman Dion

M. Serge Bergeron mentionne qu'il a reçu une pochette concernant le fonds d'études Maman Dion pour le programme d'aide aux enfants de milieux défavorisés.

Office québécois de la langue française

M. Serge Bergeron mentionne qu'une représentante de l'Office a visité le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini et, suite à cette visite, l'Office a demandé à la commission scolaire d'élaborer un programme de francisation d'ici trois mois.

M. Mario Lavoie a contacté la représentante de l'Office et celle-ci lui a indiqué que cette lettre permet d'ouvrir le dossier de la commission scolaire. Le dossier est à suivre.

8. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

9. **Ressources éducatives jeunes**

9.1 **Clientèle prévisionnelle 2006-2007**

M. Claude Villeneuve commente le tableau relatif à la clientèle prévisionnelle 2006-2007, soit une clientèle de 7 623 élèves.

10. **Transport scolaire**

10.1 **Modification de la politique "Responsabilités des différents intervenants dans le transport écolier"**

ATTENDU que pour assurer la sécurité des élèves, les véhicules scolaires doivent circuler sur des routes sécuritaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de définir les normes des routes sécuritaires;

ATTENDU l'adoption de la Loi sur le tabac remplaçant la Loi sur la protection des non-fumeurs;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

D'accepter les modifications suivantes à la politique de transport :

- ✓ insertion du paragraphe b) à l'article 2.1 et ajout de l'annexe 1 pour définir les normes des routes sécuritaires;
- ✓ modification du 2^e paragraphe de l'article 3.4 conforme à la Loi sur le tabac.

A D O P T É

10.2 **Modification de capacité de véhicule**

CONSIDÉRANT le déplacement d'élèves entre Chambord et Saint-André en 2005-2006;

CONSIDÉRANT que la capacité du véhicule # 103 telle que spécifiée au devis ne correspondait pas à la capacité requise par ce déplacement de clientèle;

CONSIDÉRANT que le transporteur a utilisé un véhicule de capacité supérieure à celle décrite au contrat;

CONSIDÉRANT l'avis du service juridique de la F.C.S.Q.;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de transport;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

CC-3590-04-06

CC-3591-04-06

QUE la capacité du véhicule # 103 du contrat # C0424 soit changée pour un véhicule à 9 rangées de banquettes (R.B.) à compter de l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

10.3 **Tarifification du transport du midi pour l'année 2006-2007**

CONSIDÉRANT la situation financière de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT les discussions au comité de transport;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets maintienne le tarif pour l'utilisation du transport du midi à 135 \$ par famille pour l'année 2006-2007.

A D O P T É

M^{me} Louise Perron demande si ces frais sont touchés par la politique sur les frais exigés aux parents. M. Bergeron mentionne que la commission scolaire prend la décision d'organiser ou non le transport du midi.

10.4 **Statistiques de transport 2005-2006**

M. Félix Lapointe commente les statistiques du transport scolaire pour l'année scolaire 2005-2006.

11. **Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

11.1 **Calendriers scolaires 2006-2007 - FGA et FP**

ATTENDU l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule:

La commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique.

ATTENDU que les calendriers scolaires respectent les régimes pédagogiques de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes;

ATTENDU l'article 254 qui stipule:

Les fonctions prévues à la présente sous-section sont exercées après consultation des enseignants.

Les modalités de cette consultation sont celles prévues dans une convention collective ou, à défaut, celles qu'établit la commission scolaire.

La présente sous-section concerne les articles 245 à 254.

ATTENDU que la commission scolaire a procédé à la consultation du SELH et que ce dernier accepte les calendriers scolaires présentés;

CC-3592-04-06

En conséquence,

CC-3593-04-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE les calendriers scolaires 2006-2007 de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes soient adoptés tels que présentés.

A D O P T É

11.2 Achat de pelles excavatrices

CC-3594-04-06

Procédure d'achat

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte exceptionnellement la procédure d'achat utilisée par le C.F.P. de Dolbeau-Mistassini pour l'acquisition de trois pelles excavatrices.

A D O P T É

M^{mes} Chantale Arnold, Jeanine Caouette et M. Gaétan Dufour arrivent et prennent place à la table des commissaires.

M. Berthier Guay, directeur du centre, commente les différents avantages de l'achat de pelles et explique les économies par rapport aux coûts de location. De plus, il informe les membres sur l'utilisation de l'ensemble des équipements roulants du centre de formation professionnelle et sur les nouvelles technologies.

Achat d'une pelle excavatrice neuve d'une capacité de 25 tonnes métriques

ATTENDU que les équipements et les engins utilisés dans le cadre des formations offertes en conduite de machinerie lourde en voirie forestière par le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini se doivent de suivre l'évolution technologique;

ATTENDU que le plan triennal d'immobilisations 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 accepté par le conseil d'établissement du centre prévoit l'achat de machinerie lourde forestière en conduite de machinerie lourde en voirie forestière;

ATTENDU les analyses financières effectuées (location vs achat) par le personnel du centre;

ATTENDU les disponibilités budgétaires du Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU les demandes élevées d'inscription au cours des cinq dernières années et que les cours de conduite de machinerie lourde en voirie forestière sont en demande selon les prévisions;

ATTENDU le processus d'achat réalisé par le centre de formation professionnelle pour l'achat d'une pelle excavatrice neuve d'une capacité de 25 tonnes métriques, l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du centre de formation professionnelle;

ATTENDU les analyses techniques réalisées par le personnel du centre de formation professionnelle;

En conséquence,

CC-3595-04-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat d'une pelle excavatrice 2006 neuve, modèle Volvo 240 BLC d'une capacité de 25 tonnes métriques et à l'échange d'une pelle Caterpillar 320, 1994 de la commission scolaire, auprès d'Équipement Strongco pour un montant de 209 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés, pour et au nom de la commission scolaire, à signer tous documents relatifs à l'achat de cette pelle excavatrice.

A D O P T É

Achat d'une pelle excavatrice usagée d'une capacité de 30 tonnes métriques

ATTENDU que les équipements et les engins utilisés dans le cadre des formations offertes en conduite de machinerie lourde en voirie forestière par le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini se doivent de suivre l'évolution technologique;

ATTENDU que le plan triennal d'immobilisations 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 accepté par le conseil d'établissement du centre prévoit l'achat de machinerie lourde forestière en conduite de machinerie lourde en voirie forestière;

ATTENDU les analyses financières effectuées (location vs achat) par le personnel du centre;

ATTENDU les disponibilités budgétaires du Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU les demandes élevées d'inscription au cours des cinq dernières années et que les cours de conduite de machinerie lourde en voirie forestière sont en demande selon les prévisions;

ATTENDU le processus d'achat réalisé par le centre de formation professionnelle pour l'achat d'une pelle excavatrice d'une capacité de 30 tonnes métriques, l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du centre de formation professionnelle;

ATTENDU les analyses techniques réalisées par le personnel du centre de formation professionnelle;

En conséquence,

CC-3596-04-06

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat d'une pelle excavatrice 2005 usagée John Deere, modèle 330C LC d'une capacité de 30 tonnes métriques auprès d'Équipement Sigma pour un montant de 261 457 \$ plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés, pour et au nom de la commission scolaire, à signer tous documents relatifs à l'achat de cette pelle excavatrice.

A D O P T É

Achat d'une pelle excavatrice neuve d'une capacité de 25 tonnes métriques

ATTENDU que les équipements et les engins utilisés dans le cadre des formations offertes en conduite de machinerie lourde en voirie forestière par le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini se doivent de suivre l'évolution technologique;

ATTENDU que le plan triennal d'immobilisations 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 accepté par le conseil d'établissement du centre prévoit l'achat de machinerie lourde forestière en conduite de machinerie lourde en voirie forestière;

ATTENDU les analyses financières effectuées (location vs achat) par le personnel du centre;

ATTENDU les disponibilités budgétaires du Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU les demandes élevées d'inscription au cours des cinq dernières années et que les cours de conduite de machinerie lourde en voirie forestière sont en demande selon les prévisions;

ATTENDU le processus d'achat réalisé par le centre de formation professionnelle pour l'achat d'une pelle excavatrice neuve d'une capacité de 25 tonnes métriques, l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du centre de formation professionnelle;

ATTENDU les analyses techniques réalisées par le personnel du centre de formation professionnelle;

En conséquence,

CC-3597-04-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat d'une pelle excavatrice 2005 neuve Caterpillar, modèle 325CL, FOR, d'une capacité de 25 tonnes métriques auprès d'Hewitt équipement pour un montant de 315 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés, pour et au nom de la commission scolaire, à signer tous documents relatifs à l'achat de cette pelle excavatrice.

A D O P T É

11.3 **Acquisition d'un terrain - C.F.P. Dolbeau-Mistassini**

M. Berthier Guay répond aux différentes questions sur les croquis soumis. De plus, il spécifie que ce terrain sera utilisé pour les cours "Abattage et façonnage des bois" et "Voirie forestière".

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a déposé auprès du MELS un projet d'ajout d'espaces au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU que l'emplacement visé d'une superficie de 1,038 hectare est situé sur la Route 373 près de la Forêt d'enseignement et de recherche (FER) et du site de Démo Forêt 2000;

ATTENDU que le terrain appartient à la Ville de Dolbeau-Mistassini;

En conséquence,

CC-3598-04-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entreprenne des démarches auprès de la Ville de Dolbeau-Mistassini pour acquérir un emplacement de 1,038 hectare situé sur la Route 373 conditionnellement à l'acceptation du projet par le MELS.

ADOPTÉ

Suspension de la réunion

CC-3599-04-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la réunion soit suspendue pour une dizaine de minutes. Il est
21 heures.

ADOPTÉ

Reprise de la réunion

CC-3600-04-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la réunion soit reprise à 21 h 10.

ADOPTÉ

12. **Ressources humaines**

12.1 **Plan d'effectifs du personnel de soutien 2006-2007**

Le sujet est reporté à la séance du 25 avril prochain.

Période de questions

M^{me} Brigitte Gagné questionne l'ajout de ressources. M. François Jeanrie indique que le sujet "Organisation scolaire" est à l'ordre du jour.

13. **Ressources financières**

Il n'y a pas de sujets à traiter.

14. **Ressources matérielles**

14.1 **Réaménagement du bâtiment de l'entrepôt n° 2 du C.F.P. Roberval—Saint-Félicien - Choix des professionnels**

ATTENDU la demande du Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien de faire préparer un estimé des coûts budgétaires pour les travaux de réaménagement du bâtiment de l'entrepôt n° 2;

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à l'engagement de services professionnels en architecture et en ingénierie pour l'estimation de ces coûts;

En conséquence,

CC-3601-04-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les services professionnels de la firme d'architectes Boudreault, Levasseur de Roberval ainsi que la firme d'ingénieurs Cégertec de Roberval pour l'élaboration d'un estimé des coûts budgétaires pour des travaux de réaménagement du bâtiment de l'entrepôt n° 2 du Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien.

A D O P T É

14.2 **Réaménagement de l'auditorium de la Polyvalente Jean-Dolbeau - Achat de sièges**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procédera aux travaux de réaménagement de l'auditorium de la Polyvalente Jean-Dolbeau;

ATTENDU que les Services des ressources matérielles ont procédé par demande de prix pour les fournitures et l'installation des fauteuils auprès du seul fournisseur spécialisé, soit Sièges Ducharme International (1991) inc. de Saint-Léonard;

ATTENDU le prix soumissionné au montant de 97 464,64 \$, plus les taxes applicables;

En conséquence,

CC-3602-04-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat de sièges et de fournitures pour l'auditorium de la Polyvalente Jean-Dolbeau chez Sièges Ducharme International (1991) inc. de Saint-Léonard, au montant de 97 464,64 \$, plus taxes applicables.

A D O P T É

14.3 **Gymnase de l'école Notre-Dame-des-Anges**

M. Rémi Rousseau questionne le début des travaux, car la Ville de Dolbeau-Mistassini est en attente pour la construction de la salle des spectacles. M. Martel indique que les préoccupations de la commission scolaire ont été transmises à M. Jean-Claude Lebeuf, architecte, afin d'accélérer le processus.

Selon M. Martel, le dossier sera étudié par le MELS en septembre 2007 en ce qui a trait à la subvention. Il y a une rencontre à prévoir afin d'établir un échéancier, de savoir où vont aller les enfants pour rassurer le MELS et ainsi permettre la vente de l'école Saint-Michel.

15. **Direction générale et Secrétariat général**

15.1 **Nomination d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société GRICS**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (Société GRICS) et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom ;

En conséquence,

CC-3603-04-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Serge Bergeron, en sa qualité de directeur général, soit et est, par la présente, nommé délégué officiel de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents ;

QU'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, M. Mario Lavoie, directeur général adjoint, soit et est, par la présente, nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat ;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

A D O P T É

15.2 **Diagnostic organisationnel - Rencontre du 3 juin 2006**

M. Serge Bergeron soumet la date du 3 juin pour présenter le diagnostic organisationnel. Après discussion, les membres retiennent à leur agenda la journée complète du samedi 3 juin.

15.3 **Cité étudiante - Grille-matières - Projet Environnement**

M. Serge Bergeron confirme que la 8^e période de français a été replacée dans la grille-matières de la Cité étudiante et ce, à la satisfaction de tous.

15.4 **Organisation scolaire 2006-2007**

M. Serge Bergeron soumet la synthèse de la rencontre avec les directions d'écoles sur l'organisation scolaire 2006-2007 et l'ensemble des problématiques ciblées.

Le 5 avril dernier (2^e rencontre), chaque direction d'école a présenté son organisation scolaire. La rencontre fut très appréciée.

À la rencontre du comité consultatif de gestion du 18 avril prochain, on déposera la synthèse de ces rencontres et les résultats seront présentés au prochain Conseil des commissaires.

Suite à une question de M^{me} Nathalie Hébert, M. Bergeron indique que la synthèse de l'ensemble des problématiques sera étudiée afin de voir quelles sont les orientations à prendre à long terme.

15.5 **Plan d'action - Grippe aviaire**

M. Serge Bergeron a reçu un questionnement concernant la grippe aviaire.

M. Claude Villeneuve a communiqué avec l'Agence régionale de la santé et un plan d'action sera rédigé pour la mi-mai et appliqué à l'automne prochain.

Une communication des CLSC suivra pour informer la commission scolaire sur le plan d'action qui sera mis en place. On suivra de près le dossier.

16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président pour le mois de mars 2006 est déposé pour information.

17. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 13 mars au 8 avril 2006 est déposé pour information.

M. Serge Bergeron indique qu'il n'a pu assister à la remise des prix du concours "Chapeau les filles" tel que mentionné dans son rapport.

Motion de félicitations - Concours "Chapeau les filles"

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise à Stéphanie Bouchard, élève en mécanique d'engins de chantier du C.F.P. Roberval—Saint-Félicien, pour l'obtention d'une bourse de 500 \$ dans le cadre du concours Chapeau, les filles!

A D O P T É

CC-3605-04-06

13.10 Motion de félicitations - Secondaire en spectacle

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise aux participantes, aux participants, aux récipiendaires de prix ainsi qu'à tout le personnel qui a travaillé avec les élèves pour la présentation du concours "Secondaire en spectacle".

A D O P T É

18. Rapport des commissaires-parents

Le procès-verbal du comité de parents du 13 mars 2006 est déposé pour information.

Invitée au comité de parents

M^{me} Nathalie Ouellet mentionne que le comité de parents a reçu la visite de M^{me} Claire Bergeron de la FCPQ-02.

Formation des membres des conseils d'établissement

M^{me} Brigitte Gagné mentionne qu'un comité permanent pour la formation des conseils d'établissement a été mis en place. Les dates de formation des membres des conseils d'établissement sont prévues pour mai prochain. Cette formation sera donnée par MM. Pierre Côté et Mario Lavoie avec le matériel du MELS.

On prévoit de la formation pour l'animation à la présidence des conseils d'établissement à l'automne prochain.

19. Revue de presse

La revue de presse couvrant la période du 4 mars au 2 avril 2006 est déposée pour information.

20. Période de questions accordée aux commissairesJournée thématique du 8 avril du CCSR-02

M^{me} Jeanine Caouette souligne que cette journée fut des plus intéressantes dont le débat sur le partenariat.

M. Rémi Rousseau remercie M. Lucien Guillemette pour la rédaction de l'hommage pour M. Jean-Marc Mailloux qui a été honoré lors du souper. De plus, M. Rousseau déplore le peu de participation des membres du Conseil des commissaires à cette activité, 7 commissaires sur 21.

Fête de départ à la retraite de M. Julien Guillemette

M^{me} Jeanine Caouette félicite le comité organisateur de la fête pour le départ à la retraite de M. Julien Guillemette.

Activité-bénéfice pour la Société canadienne du cancer avec le Doc Mailloux

M^{me} Lina Lapointe offre des billets aux membres pour l'activité-bénéfice de la Société canadienne du cancer qui aura lieu le samedi 29 avril 2006, à 14 h, au coût de 12 \$.

Propos de M. Bernard Généreux - Collaboration Municipalité-Commission scolaire

Suite aux propos tenus par M. Bernard Généreux, maire de Saint-Prime, concernant le peu de collaboration entre la commission scolaire et sa municipalité, plusieurs commissaires apportent leurs commentaires, entre autres :

- C'est dans les petites municipalités qu'il y a une plus grande collaboration;
- La Municipalité de Saint-Prime désirait un gymnase et c'est la commission scolaire qui a fait la construction de celui-ci;
- M. Généreux devrait prendre le temps de rencontrer les dirigeants de la commission scolaire;
- On se dit trop timide pour promouvoir nos réussites.

M. Rémi Rousseau a transmis une copie de l'entente avec la Municipalité de Saint-Prime à M. André Caron de la FCSQ et à M^{me} Josée Bouchard, vice-présidente. Cette entente permet à la municipalité d'utiliser tous les locaux de la commission scolaire quand ceux-ci sont libres et ce, de façon gratuite. Les seuls frais sont ceux rattachés au déneigement.

De plus, M. Serge Bergeron complète l'information en indiquant que nous possédons le meilleur système d'éducation.

Mise à jour des annuaires des écoles

Une mise à jour du réseau téléphonique des commissaires et des annuaires internes des écoles sera remise à la prochaine rencontre

Ajournement de la réunion

CC-3606-04-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit ajournée au mardi 25 avril 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini. Il est 21 h 55.

A D O P T É

(Guylaine Frigon, secrétaire d'assemblée)

(Rémi Rousseau, président)